

Motion du 6 avril 2009 de Mmes Maria Casares, Ariane Arlotti, Marie-France Spielmann, Salika Wenger, Maria Pérez, Martine Sumi, Anne Moratti Jung et Sandrine Burger: «Pensions alimentaires et familles monoparentales!»

(motion initiale renvoyée au Conseil administratif par le Conseil municipal lors de la séance du 20 mars 2013, dans le rapport M-866 A)

MOTION

Considérant:

- la modification, en 2008, de la loi cantonale sur l'avance et le recouvrement des pensions alimentaires;
- que la précarité, en ville de Genève, touche particulièrement les familles monoparentales;
- que plus de quatre personnes sur cinq élevant seules leurs enfants sont des femmes;
- que les villes enregistrent les plus forts pourcentages de femmes élevant seules leurs enfants, par rapport aux campagnes, qui enregistrent les pourcentages les plus faibles,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'user des droits d'initiative du Conseil administratif auprès du Grand Conseil pour demander une révision de la loi sur l'avance et le recouvrement des pensions alimentaires;
- d'octroyer un complément d'aide sociale de la Ville de Genève aux familles monoparentales qui n'ont pas accès à l'aide sociale individuelle en raison d'un effet de seuil.